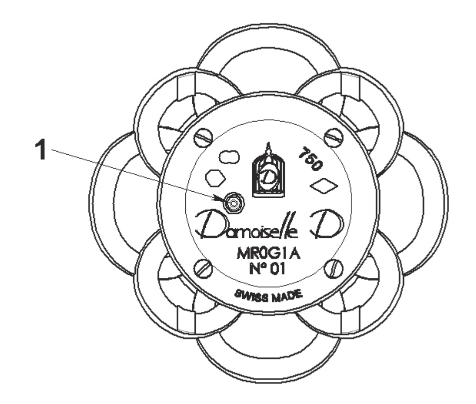


MODE D'EMPLOI

Sommaire

Réglages

Emplacement du poussoir
dans le fond de la boite de montre



Mise à l'heure : manipulations et corrections

Pour modifier l'heure :

- Une pression brève, de moins de 2 secondes avance d'une minute entière.
- Une pression de 2 à 4 secondes : avance d'une heure sans perdre la seconde, possibilité de changement des fuseaux horaires.
- Une pression continue de plus de 4 secondes : avance les aiguilles jusqu'à ce que le poussoir soit relâché.

Entretien

Révision

Une révision complète effectuée par un horloger spécialisé doit comprendre entre autres les opérations suivantes :

- Changement de la pile

- Contrôle des joints d'étanchéité

À savoir : pour que la garantie internationale soit conservée la révision doit être effectuée ***par un horloger spécialisé agréé Damoiselle D*** (renseignements auprès de votre point de vente).



Les concessionnaires de vente Damoiselle D sont régulièrement informés par la marque et mettent à jour la qualité de leur service grâce à des moyens de contrôles certifiés.

Une intervention effectuée par un concessionnaire non agréé Damoiselle D expose le mouvement de votre montre à des dommages ***non couverts par notre garantie internationale de 24 mois.***

Batterie

Pile

La durée de vie de la pile est estimée entre 2 et 5 ans selon le modèle et l'utilisation de votre Damoiselle D.

Attention : toujours retirer une pile usée de l'intérieur de votre montre car elle pourrait se vider de son contenu et endommager le mouvement.

Changement de pile

Comme tout Service Après Vente, le changement de la pile est une opération pour lesquels nos concessionnaires Damoiselle D sont formés. ***Les procédures de contrôle prescrits sont ainsi respectés et permettent l'application de la garantie.***

Étanchéité

Étanchéité

Les joints d'une montre assurent l'étanchéité nécessaire pour préserver le mouvement de la poussière, de l'humidité, des cosmétiques, de la transpiration et des changements de température.

Contrôle

Un contrôle d'étanchéité est fortement recommandé à chaque fois que la boite est ouverte, et ce pour quelque raison que ce soit.

Garantie

Garantie 24 mois

La garantie internationale de 24 mois est à compter de la date d'achat et concerne tous les vices de fabrication dans les termes suivants :

Réparation ou remplacement de toute pièce constatée comme défectueuse par nos services techniques.

Le certificat de garantie doit être duement rempli, daté, cacheté, et signé pour être valable. Sa présentation à un distributeur agréé Damoiselle D est indispensable pour bénéficier de la présente garantie. Veillez donc à conserver précieusement ce certificat.



Sont expressément exclus de la garantie internationale Muller :

- La perte, le vol.

- Les résultants d'accident, d'utilisation impropre ou abusive, et de mauvais traitement tel que la chute, l'écrasement, (liste non limitative).

- Les pièces dont les numéros de série ou autres identifiants auraient volontairement été supprimés ou altérés.

- Les altérations dues à des manipulations ou à des réparations ayant été effectuées hors des effectifs de distributeurs agréés par Damoiselle D.

- L'usage ou les résultants d'usage de piles non respectueuses du standard de prescription Damoiselle D.

- L'usure naturel de la montre et du bracelet (sur demande : possibilité de commander un bracelet identique ou d'une autre matière).

www.damoiselle-d.com



Contact : Véronique MULLER • Mobile : +33 (0)668 342 304 • vmuller@damoiselle-d.com

MULLER Joaillerie-Horlogerie • 20 rue Francis Clerc • 25000 BESANÇON • FRANCE
TÉL. +33 (0)381 480 572 • FAX +33 (0)381 527 378 • www.jean-muller.com